

LE PREMIER LIVRE "forum":

Fin novembre paraîtra le premier livre édité par "forum". Il s'agit de

Alexis PAULY, Cultes au Luxembourg. Un modèle concordataire, ca. 200 pages.

Ce livre s'inspire d'une thèse de doctorat que l'auteur a présentée au printemps 1988 à l'université de Strasbourg. La question centrale à laquelle l'auteur cherche une réponse est de savoir si le concordat de 1801 conclu entre la pape Pie VII et Bonaparte pour une "majorité de Français" (à l'époque!) est toujours applicable pour une minorité de Luxembourgeois.

Le livre retrace l'histoire d'une convention à travers les différents régimes politiques qu'a connus le Luxembourg ces deux cent dernières années. Dans ce contexte il analyse l'histoire générale des relations Eglise-Etat tout au long de l'époque considérée. Au lieu de conclure sur l'application ou non du concordat, l'auteur souligne les avantages que le traité a procurés aux deux partenaires sur la terre luxembourgeoise: Il a en effet donné à l'Etat et à l'Eglise catholique un cadre assez souple pour gérer leurs conflits et leurs intérêts particuliers tout en permettant des mutations profondes dans leurs rapports.

Que le Grand-Duché de 1988 ne soit plus le consulat de 1801, tout le monde en conviendra. Mais l'Eglise catholique aussi a changé depuis. La collectivité peut se questionner à juste titre sur les privilèges à accorder à un groupe religieux devenu selon certains indices minoritaire. Pour l'Eglise cette collaboration avec l'Etat qui a été fructueuse

dans bien des domaines, comporte désormais le risque d'être identifié avec ce même Etat. Or, les valeurs de l'Etat luxembourgeois sont-elles celles de l'Eglise qui est au Luxembourg? L'auteur prend ses distances vis-à-vis des ouvrages classiques en la matière, mais inspirés de la doctrine de la société parfaite. Les cultes non-catholiques, qui ne sont pas escamotés dans le livre, posent la question des libertés religieuses au Luxembourg, spécialement des libertés des minorités.

Un juriste et canoniste a voulu rouvrir un dossier qui peut paraître rétro à certains égards, mais la récente loi sur la personnalité de droit public de l'évêché, les discussions actuelles autour des cours de morale laïque et d'instruction religieuse ou les négociations futures concernant une redistribution des crédits budgétaires du ministère des cultes suffisent à en montrer l'actualité. Par ailleurs de nouvelles sources ont été inventoriées par l'auteur qui permettent une vue nouvelle des relations tantôt conflictuelles tantôt coopératives entre l'Eglise et l'Etat dans le passé. Le débat reste ouvert. Mais ce livre fera référence pour tout historien, théologien, juriste, homme politique, ... qui voudra y intervenir à l'avenir.

Le livre peut être commandé dès maintenant et jusqu'au 15 novembre en versant le prix de souscription de 500 Flux au CCP 61154-44 de "forum", Luxembourg, Le prix de vente après clôture de la souscription sera de ca. 600 Flux.

L'auteur, **Alexis PAULY**, né en 1950 à Luxembourg, a obtenu une maîtrise en droit et un D.E.A. "Intégration Européenne" à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble. Ses études poursuivies à Strasbourg ont abouti à une maîtrise en théologie et à un doctorat en droit canonique. Ancien chercheur à l'Institut Universitaire Européen de Florence il a été enseignant au Service de Forma-

tion Continue de l'Université de Lyon II. Il enseigne actuellement le droit canonique aux facultés catholiques de Lyon (I.S.F.). Il est l'auteur de plusieurs publications consacrées au droit communautaire, au droit des immigrés, aux relations Eglise-Etat, e. a. Il est religieux dominicain et prêtre.
